

## Note de conjoncture n°7

### 1. En bref

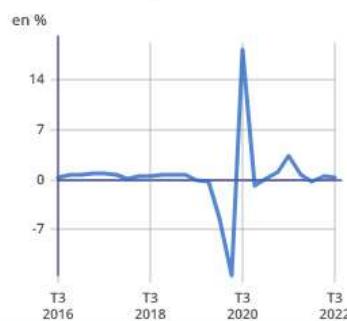
#### ⌚ Derniers indicateurs conjoncturels :

- En novembre 2022, les prix à la consommation augmentent de 0,3 % sur un mois et de 6,2 % sur un an,
- En décembre 2022, le climat des affaires dans le bâtiment est stable,
- En décembre 2022, le climat des affaires en France reste stable tandis que le climat de l'emploi s'améliore,
- En décembre 2022, le climat des affaires est stable dans les services,
- En décembre 2022, le climat des affaires dans l'industrie est stable,
- Au troisième trimestre 2022, l'emploi salarié augmente de 0,4 %.

#### ⌚ Indicateurs clés :

##### Croissance économique

3e trim. 2022 : +0,2 %



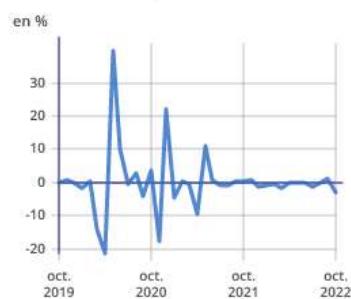
##### Inflation

novembre 2022 : +6,2 %



##### Consommation des ménages en biens

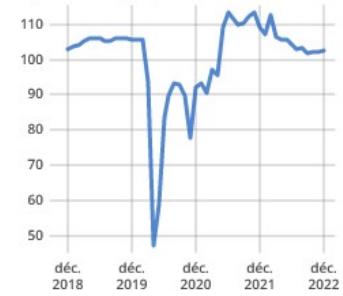
octobre 2022 : -2,7 %



##### Climat des affaires

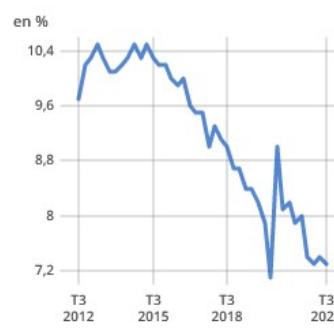
décembre 2022 : 103

moyenne de longue période=100



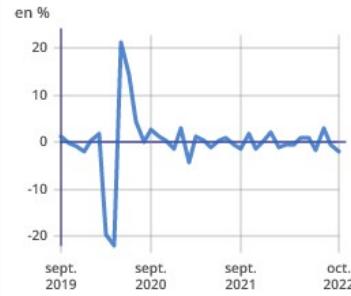
##### Chômage y compris les DOM

3e trim. 2022 : 7,3 %



##### Production industrielle (manufacturière)

octobre 2022 : -2,0 %



Décembre 2022

## Matières premières & Energie :

*La facture énergétique augmente de 46 % dans l'industrie en 2021 (Tony Vuillemin, Insee)*

En 2021, la consommation brute d'énergie dans l'industrie augmente de 7 % en volume (après une baisse de 9 % en 2020) mais reste inférieure à son niveau d'avant la crise sanitaire de 2020. La consommation énergétique brute s'établit à 34,6 millions de tonnes d'équivalent pétrole, soit environ un cinquième de la consommation nationale.

La facture énergétique est en très forte hausse par rapport à 2020 (+ 46 % en euros courants) et s'élève à 17,1 milliards d'euros. Une tonne d'équivalent pétrole coûte en moyenne 504 euros aux établissements industriels, soit 38 % de plus qu'en 2020 et 28 % de plus qu'en 2019. Le prix de l'ensemble des énergies a augmenté en 2021, en particulier celui de la vapeur (+ 71 %), du gaz (+ 66 %), des produits pétroliers (+ 50 %) et de l'électricité (+ 21 %).

L'augmentation de la consommation énergétique est proche de la hausse d'activité enregistrée dans l'industrie en 2021 (respectivement + 7 % et + 6 %). Si la reprise d'activité a été constatée dans la totalité des secteurs en 2021, l'activité et la consommation restent inférieures au niveau de 2019 dans la chimie et la métallurgie, secteurs les plus affectés par la crise sanitaire.

### Revue de presse :

- <https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/inflation-la-volatilité-des-prix-des-matières-premieres-se-propage-au-reste-de-l'économie-944635.html>
- <https://www.boursier.com/actualites/economie/les-matières-premieres-a-la-fête-en-2023-48924.html>
- <https://www.journaldunet.com/economie/services/1517765-btp-la-technologie-clef-du-succès-en-2023/>
- 

### Marché du pétrole :

- <https://data-bourse.lefigaro.fr/matières-premieres/Petrole-Brent/BRE-XX>

### Marché de l'électricité :

- <https://www.rte-france.com/eco2mix/les-donnees-de-marché>

### Marché du gaz naturel :

- <https://investir.lesechos.fr/cours/matière-première-gaz-naturel,wmpcb,ng,ng,opid.html>

Décembre 2022

## 2. Statistiques du Ministère de la Transition Ecologique

### ⌚ Derniers chiffres :

- 78,7 % des ménages se déclarent satisfaits ou très satisfaits de leur condition de logement,
- + 51 % d'augmentation des émissions mondiales de gaz à effet de serre de 1990 à 2020 (hors UTCATF),
- 75 % des jeunes formés en environnement ont un emploi trois ans après la fin de leurs études.

### ⌚ Construction de logements - Résultats à fin octobre 2022

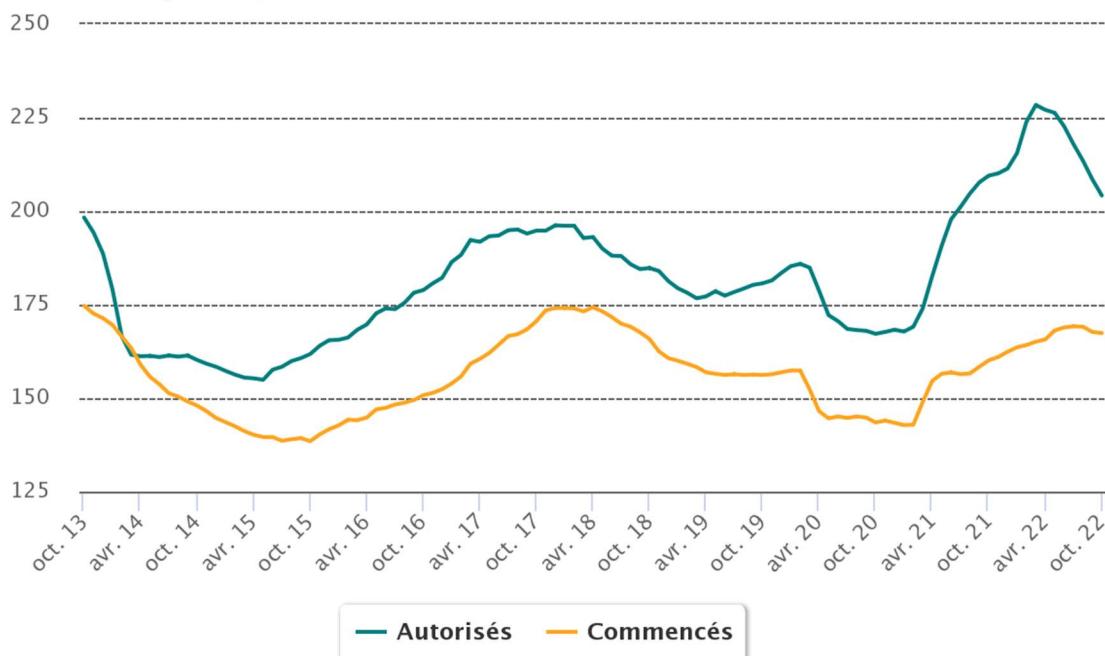
De novembre 2021 à octobre 2022, 500 700 logements ont été autorisés à la construction, soit 34 900 de plus qu'au cours des 12 mois précédents (+ 7,5 %). Dans le même temps, on estime que 380 800 logements ont été mis en chantier, soit 6 400 de moins (- 1,6 %) que lors des 12 mois précédents (novembre 2020 à octobre 2021). Si on prend comme point de comparaison les 12 mois précédant la crise sanitaire (mars 2019 à février 2020), le nombre de logements autorisés au cours des 12 derniers mois est supérieur de 8,9 %, celui de logements commencés est inférieur de 1,0 %.

Au cours des 12 derniers mois, les autorisations de logements individuels ont diminué de 5 300 logements par rapport aux 12 mois précédents (- 2,5 %) pour revenir à 204 200 unités. Les logements individuels groupés ont fortement augmenté (+ 14,0 %), les logements individuels purs ont diminué (- 8,2 %).

Pendant cette période, les ouvertures de chantier de logements individuels auraient crû de 7 300 unités (+ 4,6 %) et atteint 167 400 logements commencés. Les logements individuels purs auraient beaucoup progressé (+ 7,2 %) contrairement aux logements individuels groupés qui reculent (- 3,8 %).

#### Nombre de logements individuels cumulés sur douze mois

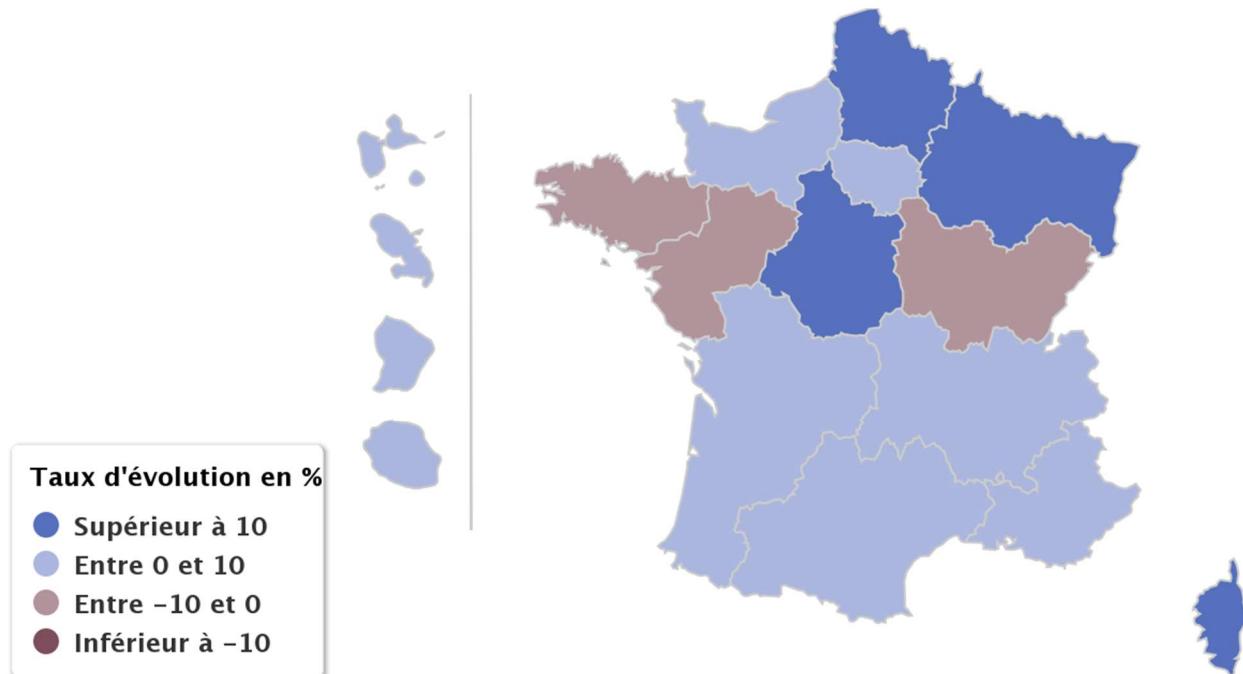
En milliers de logements, données brutes



Décembre 2022

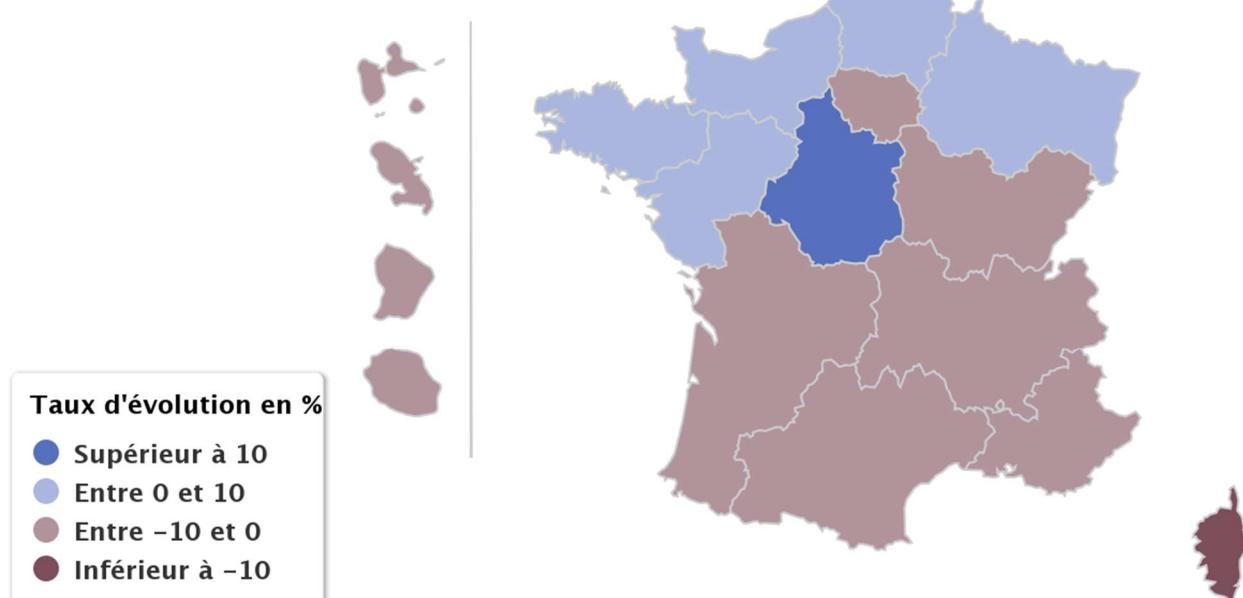
## Logements autorisés

(cumul des douze derniers mois en niveau et en évolution)



## Logements commencés

(cumul des douze derniers mois en niveau et en évolution)



Décembre 2022

## 📍 Construction de locaux : résultats à fin octobre 2022

D'août à octobre 2022, les enregistrements d'autorisations à la construction de locaux non résidentiels s'élèvent à 11,3 millions de m<sup>2</sup> et sont en légère hausse (+ 1,7 %) par rapport aux mêmes trois mois un an plus tôt.

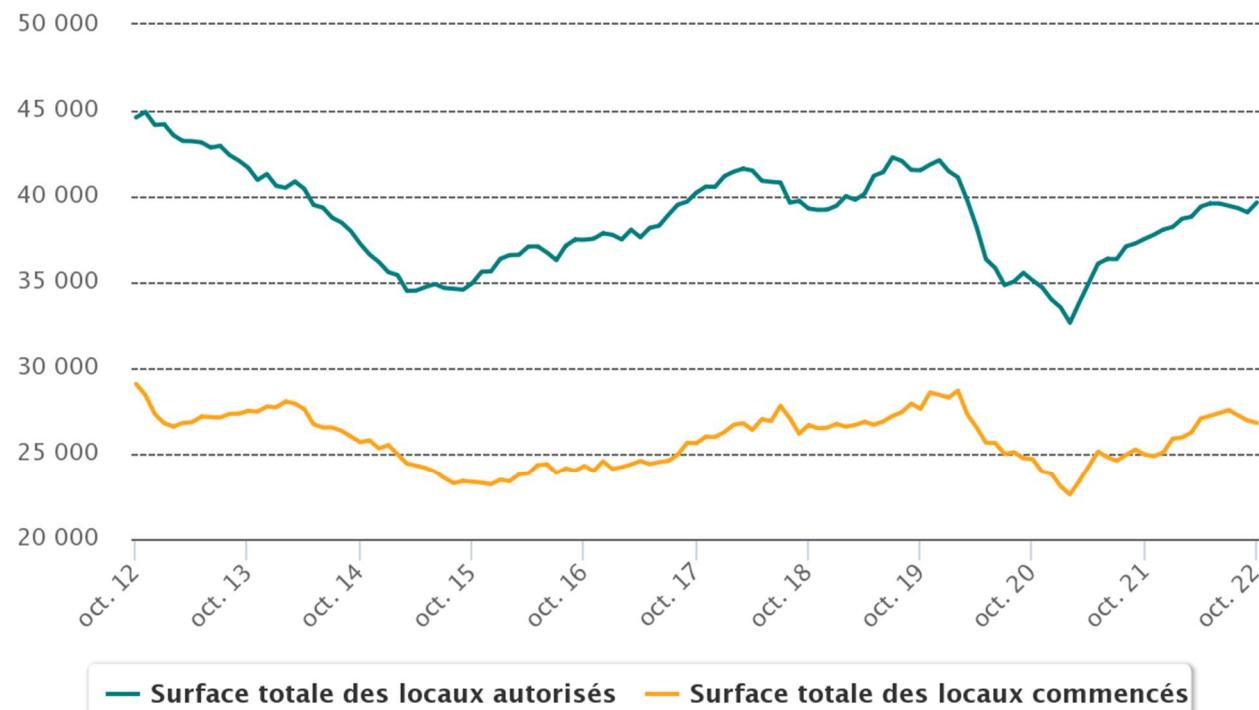
Toujours sur cette même période, 6,0 millions de m<sup>2</sup> de locaux non résidentiels ont été mis en chantier, en baisse (- 11,0 %) par rapport à la même période un an plus tôt.

Au cours des 12 derniers mois (novembre 2021 à octobre 2022), les autorisations de locaux non résidentiels enregistrées s'élèvent à 39,7 millions de m<sup>2</sup> et progressent (+ 5,6 %) par rapport aux 12 mois précédents (octobre 2020 à septembre 2021).

Durant cette même période, avec 26,8 millions de m<sup>2</sup>, les enregistrements de mises en chantier augmentent (+ 7,4 %) par rapport aux 12 mois précédents.

### Surface de locaux cumulée sur 12 mois

En milliers de m<sup>2</sup>



— Surface totale des locaux autorisés — Surface totale des locaux commencés

Décembre 2022

### 3. Conjoncture du bâtiment (Fédération Française du Bâtiment)

#### 📍 L'entretien-amélioration : à fin septembre (Source : FFB/Réseau des CERC)

Le rythme de progression de l'activité en entretien-amélioration accélère de 2,3 % en glissement annuel sur le troisième trimestre, permettant de dépasser son niveau du troisième trimestre 2019 (+2,1 %). Quant à la rénovation énergétique, la hausse de 1,9 % entre les troisièmes trimestres 2021 et 2022 ressort légèrement moindre que celle de l'ensemble des travaux. En revanche, ce segment ressort bien au-dessus de son niveau d'avant-crise (T3 2019), à +4,6 %.

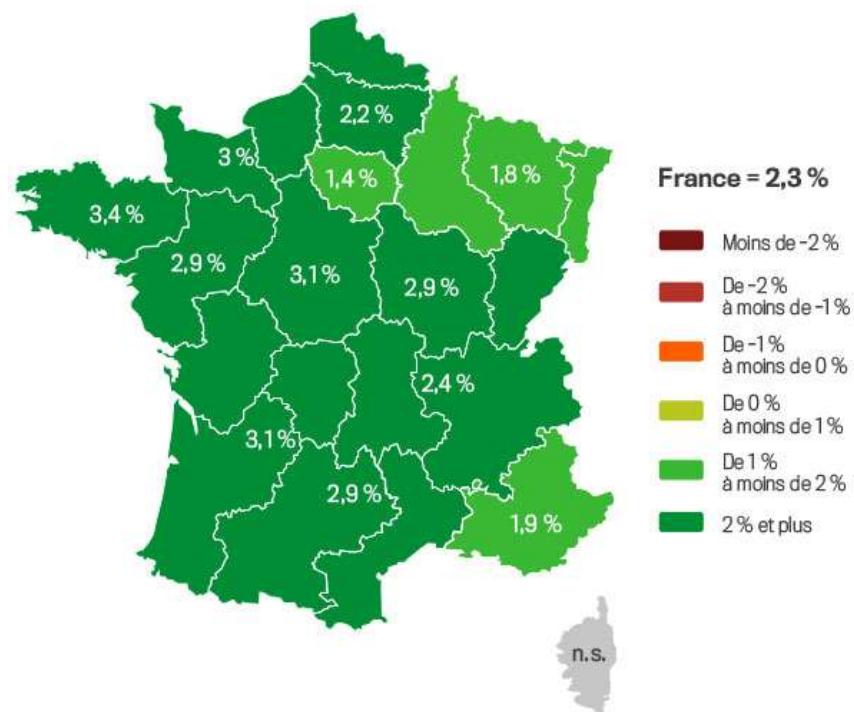
Enfin, les perspectives d'ensemble pour le quatrième trimestre s'améliorent un peu.

- En glissement annuel en volume

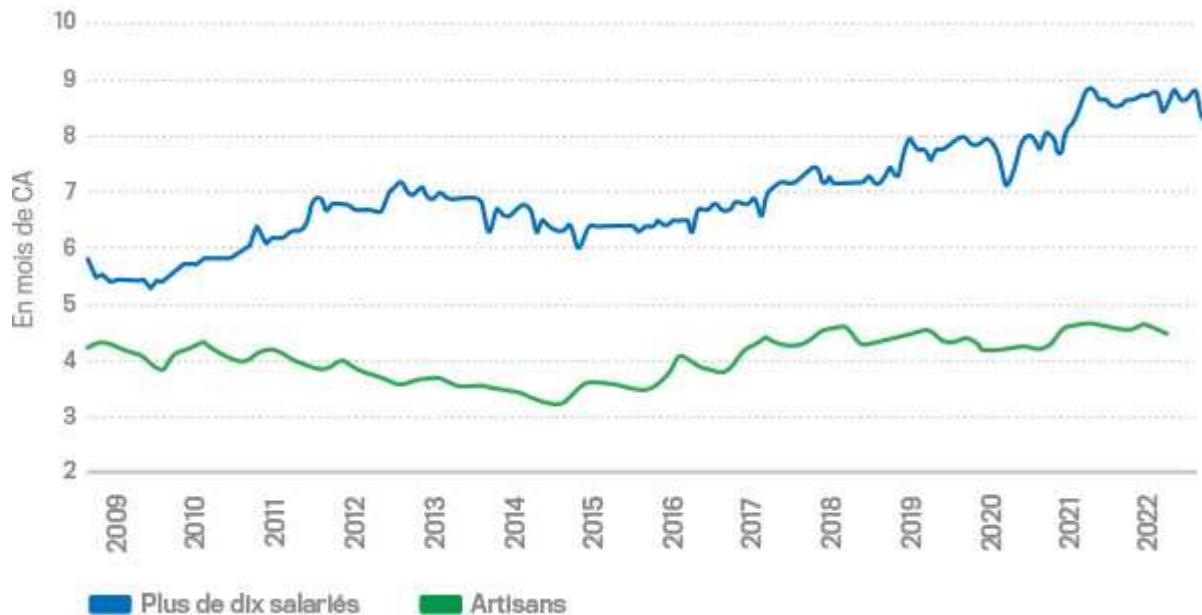


- T2 2022 / T2 2021

Toutes les régions enregistrent une hausse de leur activité en glissement annuel sur le troisième trimestre. Les progressions les plus importantes, d'au moins 3,0 % hors effet prix, s'observent en Bretagne, Centre-Val de Loire, Nouvelle-Aquitaine et Normandie. À l'opposé, l'Île-de-France ferme la marche, à +1,4 %.



⌚ L'activité à venir : à fin novembre (Source : Insee ; FFB)



Les prochains mois continueront de rester bien orientés, au vu notamment du niveau élevé des carnets, à 7,1 mois de commandes à fin novembre, et même à 8,7 mois pour les seules entreprises de plus de dix salariés.

⌚ L'emploi : à fin septembre (Source : FFB, d'après ministère du Travail, Dares)



Environ 15 800 postes ont été créés dans le bâtiment entre les trois premiers trimestres 2021 et 2022, solde d'une hausse de 17 700 salariés et d'un recul de 1 900 intérimaires en équivalent temps plein. Toutefois, sur le seul troisième trimestre, l'emploi salarié se tasse, alors qu'à l'horizon de l'automne, les perspectives restent assez bien orientées, notamment dans les entreprises de plus

Décembre 2022

de dix salariés, pour peu qu'elles trouvent la main-d'œuvre adéquate. Pour le premier trimestre 2022, l'activité se stabilise et les perspectives restent bonnes. L'emploi salarié maintient une bonne dynamique, malgré des trésoreries en dégradation. L'envolée des prix pourrait fragiliser les entreprises dans les prochains mois.

### Conférence de presse Pôle Habitat FFB : Logement neuf : une crise inévitable ?

**Sur le projet de loi de finances pour 2023**, qui a fait l'objet la veille d'une procédure « 49.3 », le Président de la FFB a fait part de quatre motifs d'insatisfaction : l'absence de soutien au logement neuf, la ponction de 300 M€ sur Action Logement, la stagnation du budget de MaPrimeRénov' et la nouvelle attaque contre la TVA à 5,5% (exclusion des travaux induits qui remontent à 10%). Il a mis en garde contre la prochaine pénurie de logements et ses impacts sur l'ensemble du secteur.

Olivier Salleron s'est toutefois félicité de la restauration du crédit d'impôt pour rénover énergétiquement les locaux des TPE-PME et réjoui du relèvement du plafond du taux réduit de l'impôt sur les sociétés pour les PME, pour lequel il espère un effort complémentaire.

Grégory Monod a ensuite dressé **le bilan du premier semestre 2022 et les perspectives des marchés du logement neuf**. Sous le poids des difficultés d'accès au crédit, de l'inflation et des incertitudes sur le pouvoir d'achat, de la hausse continue des prix du foncier (ZAN) et surtout de la flambée des coûts de construction (RE2020 et crise des matériaux), les ventes de l'habitat individuel (-16,8% sur 12 mois à fin août, -28% sur trois mois) et du logement collectif (-9% pour les ventes aux particuliers et -33,4% aux institutionnels, à fin juin) s'effondrent depuis début 2022.

Le Président du Pôle Habitat FFB a ainsi alerté sur le fait que le logement neuf se dirigeait chaque jour un peu plus vers **une crise profonde et sévère** et que la situation exigeait des réponses rapides de la part du Gouvernement.

- Face à la crise des matériaux, **il faut d'abord soutenir les opérateurs** en neutralisant les pénalités de retard dans les contrats privés et en réformant les modalités de révision de prix en CCMI.
- **Il est ensuite nécessaire de soutenir l'accession à la propriété** en desserrant les contraintes en matière de financement, en rétablissant le prêt à taux zéro PTZ à 40% sans discrimination territoriale, en relevant les plafonds d'opération pris en compte pour son calcul et en instaurant un crédit d'impôt sur les annuités d'emprunt pour compenser l'impact des hausses de prix.
- **Il faut également redonner confiance et envie aux investisseurs particuliers** en restaurant, avant sa disparition, l'attractivité du dispositif Pinel et en engageant la mise œuvre d'un régime universel d'investissement locatif privé.

Le dossier de presse complet est téléchargeable ici : <https://www.polehabitat-ffb.com/actualites/699-conference-de-presse-pole-habitat-ffb-logement-neuf-une-crise-inevitable.html>

Décembre 2022